

Le Jardin des Barrières se réinvente

Vendredi 12 juillet 2024 à 14h30, Pierre Hurmic inaugurera le verger et les nouvelles plantations du Jardin des Barrières, 99 boulevard Albert 1^{er}. A cette occasion, un trophée décerné par La Banque Postale sera remis au maire de Bordeaux pour l'obtention d'un « prêt social » de 10 Millions d'euros, qui a notamment contribué à financer ce projet, comme d'autres actions du programme [Bordeaux grandeur Nature](#).

1 arbre = 5 climatiseurs

Le Jardin des Barrières est un des principaux parcs publics du quartier de Nansouty. Il possède des massifs ornementaux riches et variés, une aire de jeux et un jardin partagé. Réhabilité en 2019, il vient de faire l'objet de nouveaux aménagements, avec la végétalisation d'un espace minéral de 700m² pour désimperméabiliser le site et créer de la fraîcheur. Il est ainsi transformé en massif fruitier complété par un semis de fleurs sauvages : 11 arbres fruitiers (pacanier, agrumes, cerisiers, cognassier, pommier, abricotiers) et 85 arbustes fruitiers (cassissiers, groseilliers, framboisiers, baies de goji, amélanchiers, feijoas, cornouillers, ragouminiers, noisetiers).

Les fruits accessibles aux usagers

De nombreuses plantations ont été réalisées par 18 élèves du Lycée horticole du Haillan. Entre les arbres, une prairie de fleurs sauvages a été semée avec un mélange d'espèces spécifiquement choisies pour favoriser le bon développement du verger. Des systèmes d'irrigation intégrée permettent l'arrosage peu consommateur d'eau des arbustes et des arbres.

Le verger est entouré de ganivelles et restera clôturé le temps de l'implantation des végétaux (au moins les 2 premières années). Les petits fruits, qui entreront en production les premiers, ont été plantés en périphérie du massif pour être accessibles aux usagers sans y pénétrer, afin qu'ils puissent les cueillir spontanément. Les arbres entreront en production plus tard et le massif pourra alors être ouvert au public, avec des cheminements prévus entre les arbres.

Un prêt financier durable

Pour contribuer au financement du programme [Bordeaux grandeur Nature](#) et d'autres politiques publiques, la Ville a contracté un prêt de 10 M€ auprès de La Banque Postale. Ces prêts contribuent à accélérer la réalisation de ses objectifs, en augmentant les capacités d'investissement et donc de réalisations.

La Ville reste attentive à choisir des banques « éthiques » qui investissent massivement dans la transition écologique, comme La Banque Postale.

En 2022, l'équipe municipale a fait de la finance durable un volet important de sa stratégie de transition écologique. Elle a élaboré et mis en œuvre en 2022 une grille d'analyse des engagements RSE des établissements financiers permettant :

- d'amener les banques à se saisir de ces enjeux ;
- à offres bancaires égales, de choisir les banques les plus vertueuses et affirmer les valeurs portées par la Ville.

Service de presse

Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61

presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - [bordeaux.fr](https://www.bordeaux.fr)

